

Recherches sur l'habitat ancien de Lattes

Analyse spatiale des “micro-traces” d'activités domestiques dans la zone 27

par Laura Saffiotti

1. Introduction

1. 1. Problématiques de l'étude de l'espace domestique

La mise en place d'un programme d'expérimentation sur une nouvelle méthode d'analyse de l'espace domestique, sur le chantier archéologique de Lattes/Saint-Sauveur en 1997 et 1998, a été conçue dans le cadre d'une réflexion sur les potentialités de la fouille pour la connaissance de l'organisation et du fonctionnement des habitations. L'étude spatiale des maisons protohistoriques en Méditerranée occidentale est devenue récemment un centre d'intérêt nouveau pour les archéologues, du point de vue méthodologique et dans le cadre de synthèses

régionales (Py 1996, Belarte 1997). Dans la plupart des interprétations archéologiques courantes, la possibilité d'attribuer une *signification* (Hodder 1986), sociale, économique ou culturelle, à une habitation donnée, se base sur l'observation des planimétries et des structures architecturales, alors que parfois le mobilier ne constitue qu'un témoin chronologique, historico-artistique ou de “culture matérielle”.

Cette attention, centrée sur l'enveloppe “contenante” et/ou les matériels “contenus” a aussi abouti à l'attribution de significations ethnographiques (notamment dans les zones d’“acculturation”) et en général sociologiques (habitations des élites, etc.) à ces structures domestiques : ces deux critères amènent à la discussion, récemment entamée notamment par la littérature anglosaxonne, sur la possibilité d'utiliser les structures domestiques comme reflet direct de ces aspects (Kent 1990).

En Protohistoire cependant, pour arriver à l'attribution d'une signification ethnographique aux témoins archéologiques relatifs aux habitations, les traces ténues des activités humaines nécessitent une analyse la plus complète possible des données en présence (architecture, plan, type de mobilier, traces d'activités). Dans ce sens on peut remarquer que les seuls outils archéologiques traditionnels laissent souvent sans réponse les questions ethnographiques, ce qui a motivé une réflexion sur la possibilité d'affiner les moyens d'analyse, à travers l'étude de la répartition dans l'espace des différentes activités.

L'affinement de la connaissance de l'organisation et utilisation de l'espace domestique à l'intérieur d'un contexte donné, doit permettre également de mieux saisir la portée du passage à d'autres types d'exploitation de l'espace habité, en relation par exemple avec d'autres contextes qu'on peut supposer “acculturants”.

1. 2. Choix d'une méthode

La méthode élaborée partage avec la micromorphologie l'un des buts de cette dernière, c'est-à-dire une connaissance fine des espaces domestiques et de leurs fonctions ; elle se différencie

Unité strat.	Secteur	Carré	basalte	micro tessons	os	poisson	graines	coquillages	fer
27301	1	131/198	1	21	4	208	7	6	2
27301	1	131/199		9	3	6	1	2	1
27301	1	132/198		17	6	6	16	15	
27301	1	132/199	2	23	7	73	4	10	3
27301	1	132/200		2	13	14	1	8	3
27301	1	133/199		19	7	8		12	5
27301	1	133/200	1	10	23	13	1	5	1
27253	1	130/199	1	12	2	6		4	
27253	1	130/200		19	1		3	8	2
27253	1	131/197	3	10	2	3	2	2	
27253	1	131/198	10	28		6		3	
27253	1	131/199	1	11	4	5	4	6	
27253	1	131/200	7			2	2	9	2
27253	1	132/197		19	7	11		9	4
27253	1	132/198		11	3	5		1	1
27253	1	132/199	8	6	4	10		12	1
27253	1	132/200		13		3	1	9	4
27253	1	133/199	6	31	3	7		13	
27253	1	133/200	3	18	1		6	5	
27238	2	125/202		7	2	2	3	12	
27238	2	125/203	13	8	2	4	1	25	
27238	2	125/204	2	19	1	9	1	33	1
27238	2	126/201	7	3	3	14		9	2
27238	2	126/202	1	1	1	5	1	6	1
27238	2	126/203	3	13	2	16	4	13	
27238	2	127/200		12	10	10	3	13	1
27238	2	127/201	5	23	2	19			
27238	2	127/202	1	9	11	4		6	2
27238	2	127/203		16	6	7		17	
27238	2	127/204	3	7	2	5	1	16	
27238	2	128/201	2	24		3	1	10	2
27238	2	128/202	1	10	3	14	2	16	2
27238	2	128/203			3	2		7	2
27238	2	128/204	4	12	1	10	2	7	2
27238	2	129/201	31	11	6	42	6	7	1
27238	2	129/202	13	20	4	36	6	11	1
27238	2	129/203		43	1	4	3	16	1
27238	2	130/201	1	79				14	
27238	2	130/202	2	14	3	31	6	27	

Fig. 1 : Données issu des prélèvements de micro-traces dans la zone 27.

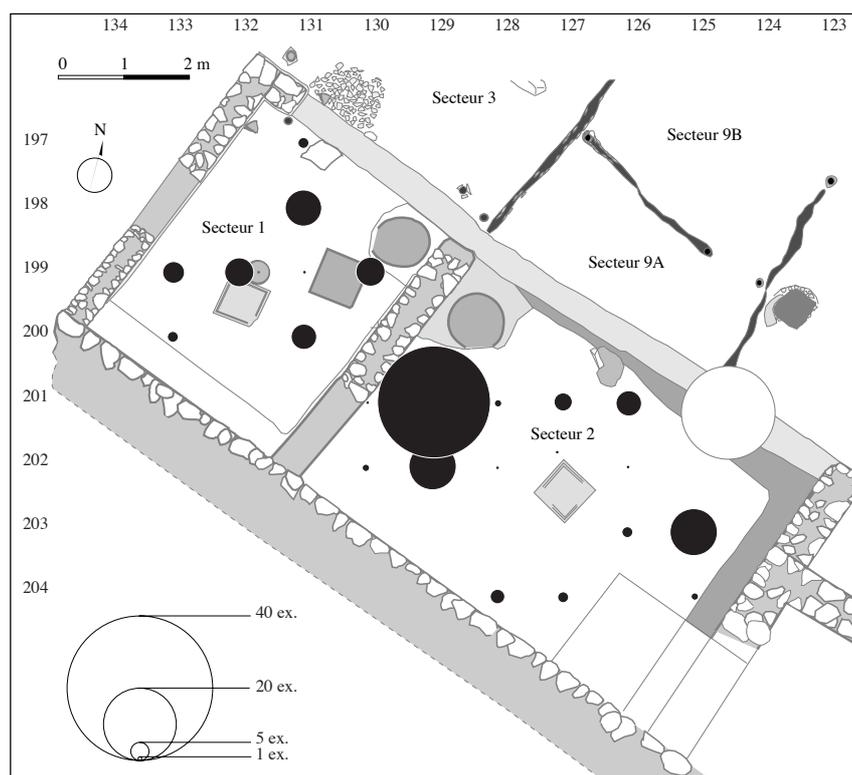


Fig. 2 : Plan de répartition du basalte à la phase 27E2 (400/375) dans les pièces 1 et 2.

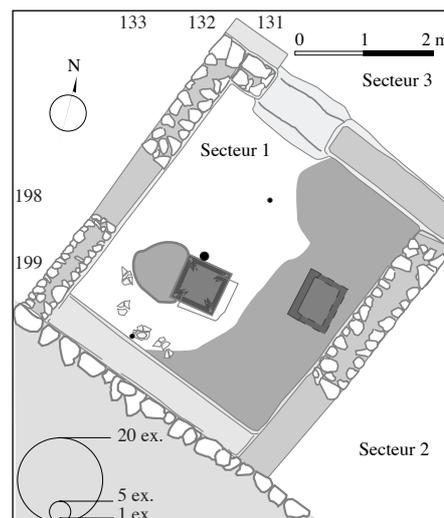


Fig. 3 : Plan de répartition du basalte à la phase 27F2 (vers 400) dans la pièce 1.

toutefois de ce type d'analyse –centrée sur l'interprétation des séquences stratigraphiques et l'évolution des dynamiques de sédimentation (Cammass 1994)–, par la perspective qui n'est pas diachronique ou verticale, mais synchrone et horizontale, et porte principalement sur la répartition, dans l'espace de la maison, des activités dans les pièces ou cours d'utilisation contemporaine.

1. 3. Les contextes urbains

Les expérimentations ont été conduites dans des contextes de la fin du deuxième âge du Fer et de la première moitié du IV^e siècle. Les difficultés d'interprétations liées à la perte d'information archéologique, à la dynamique de sédimentation, commune à la plupart des sites où un abandon lent et progressif permet aux habitants de quitter leurs maisons sans précipitation, en emportant avec eux la majorité du mobilier, s'ajoute dans le cas des contextes plus récents la pratique du nettoyage des sols, qui est documenté par plusieurs sortes de témoignages, techniques (Chazelles 1996, p.308-309), fonctionnels (Py 1996, p. 143) et micromorphologiques (Cammass 1994, p. 200). En découle un grand appauvrissement en données relatives à l'état de "vie" des maisons et de leurs espaces, perte qui éloigne d'autant plus l'archéologue de la possibilité de définir l'utilisation des différentes pièces et l'organisation générale de l'unité domestique par le biais des techniques de fouille traditionnelles, calibrées pour dégager des "macro-traces" : toutefois l'effacement de celles-ci laisse ouverte *a priori* la possibilité que celles qu'on pourrait appeler des "micro-traces" aient échappé aux nettoyages, prises dans la sédimentation des sols en terre battue, et que la recherche archéologique puisse encore les retrouver à l'aide d'une exploration plus fine du terrain.

1. 4. Un exemple d'activité domestique : meules et mouture

Une des activités les plus prometteuse pour une analyse de ce genre est la mouture. La meule est, dans son sens général et global, l'instrument de broyage provoquant l'écrasement des grains par friction ("pilon", "broyeur" ou "mortier" désignent le broyage par percussion ou couple percussion/friction). L'idée de pouvoir repérer des micro-traces de l'activité de mouture dérive en premier lieu des expérimentations de broyage du grain effectuées sur des meules rotatives protohistoriques en basalte découvertes à Nages (meules à va-et-vient et rotatives) : ces tests ont montré la présence régulière d'éclats de basalte à l'intérieur de la farine (Py 1990, p. 433, n.88 et p. 435 n.96).

Dans ce sens, la présence de roche basaltique repérée par la micromorphologie dans des faciès extérieurs et

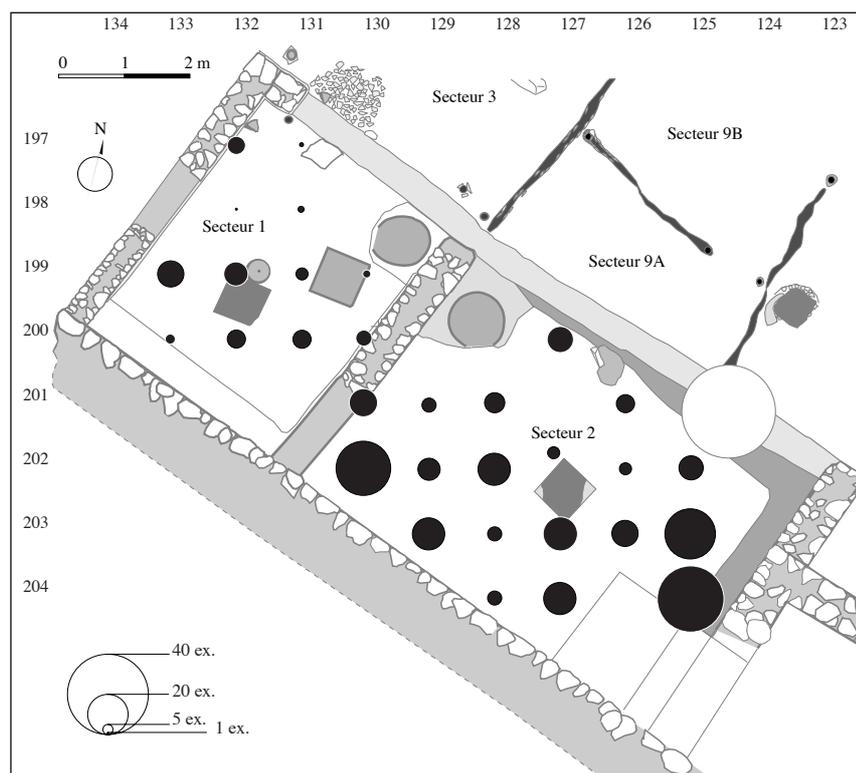


Fig. 4 : Plan de répartition des coquillages à la phase 27E2 (400/375) dans les pièces 1 et 2.

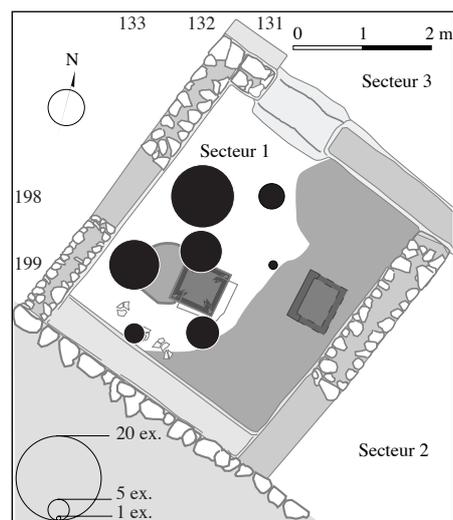


Fig. 5 : Plan de répartition des coquillages à la phase 27F2 (vers 400) dans la pièce 1.

intérieurs (zone 7, secteur 4, et zone 4-sud, secteurs 4/6, phase 2) a déjà été interprétée comme liée à l'utilisation de meules en basalte (Cammass 1994, p. 199-200).

Les éclats de basalte identifiés dans les expérimentation de broyage de grains à Nages sont de différente taille, mais pour la plupart visibles aisément à l'œil nu : cette observation a conforté l'idée qu'une analyse attentive des couches d'habitat, à une échelle et par une méthode intermédiaires entre la fouille ordinaire et l'observation microscopique, pouvait mettre en évidence des traces et éventuellement des aires préférentielles de cette activité.

Lors des tamisages effectués pour tester cette hypothèse, les refus ont montré qu'en plus des parcelles de basalte provenant de la mouture, on pouvait repérer d'autres catégories de restes, traceurs d'autres activités humaines, comme la préparation ou la consommation des aliments, le stockage, les fabrications, etc. : notamment des micro-restes de faune mammalienne, de poissons, de coquillages, de graines, de céramique, de métal, etc. La relation entre ces témoins et l'activité domestique sera discutée ci-dessous.

2. Expérimentation dans des contextes archéologiques du IV^e siècle av. n. è.

Les premières expériences ont concerné en 1997 une pièce de la zone 35 datée I^{er} s. av. n. è. (secteur 5B, responsable de fouille M. Py) et ont fait l'objet d'une première étude (Saffiotti 1997). Les prélèvements dans les contextes du IV^e s. av. n. è., réalisés en 1998 et présentés ci-dessous, ont été effectués dans deux secteurs qui, entourés de murs et présentant un faciès archéologique à l'évidence "intérieur", se définissaient comme pièces d'habitation. Il s'agit de deux pièces contiguës de la zone 27 (secteurs 1 et 2, responsable de fouille D. Lebeaupin) où existent deux états synchrones du premier quart du IV^e siècle (phase 27E2).

Dans la pièce 1 (16 m² de surface intérieure), les aménagements contemporains de la première couche prélevée (sol 27253) étaient un foyer (FY27254) situé au milieu de la pièce vers le fond, un four (FR27255), dans l'angle nord-est, soit à gauche de l'entrée située au nord, et une banquette (BQ1269) située sur le petit coté. Un autre aménagement était constitué par une meule rotative en très bon état et restée à sa place d'origine, à côté du foyer (voir l'étude archéologique de D. Lebeaupin ci-dessus).

Dans la pièce 2, plus vaste (28,5 m² de surface utile), les éléments immobiliers et semi-mobiliers associés à cette phase (sol 27238) conduisaient à attribuer à cette pièce une fonction jumelle par rapport à la salle mitoyenne : s'y trouvaient un foyer (FY27234) au milieu de la pièce, un four (FR27237) à l'angle nord-ouest, soit à droite de l'entrée (située elle aussi au nord et décalée par rapport à la façade), et une banquette coudée (BQ27236, BQ27235) sur un des petits cotés.

L'interprétation de ces pièces, compte tenu de ces éléments et de l'absence de portes de communication entre les deux salles, ont conduit le fouilleur à individualiser deux unités domestiques distinctes, dans chacune des-

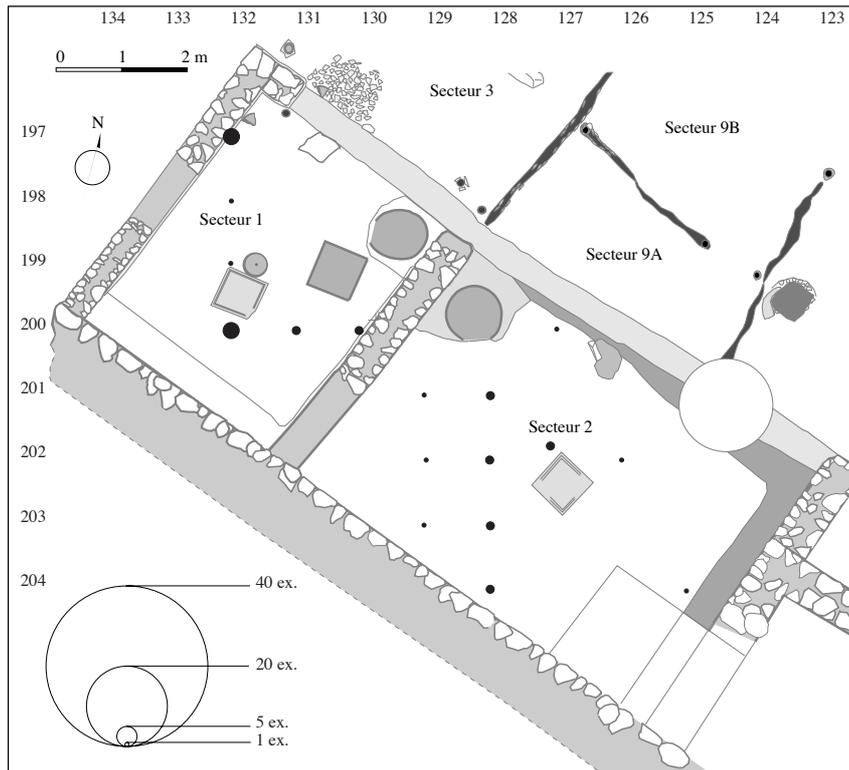


Fig. 6 : Plan de répartition du fer à la phase 27E2 (400/375) dans les pièces 1 et 2.

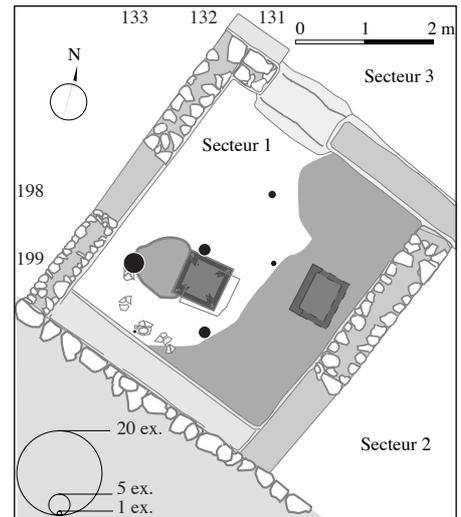


Fig. 7 : Plan de répartition du fer à la phase 27F2 (vers 400) dans la pièce 1.

quelles un espace couvert, aménagé pratiquement de manière identique (pièces 1 et 2), est complété par un espace extérieur (respectivement cours 3 et 10/9). Toutefois, dans le cas de la pièce 2, les aménagements n'occupaient qu'une petite partie de l'espace et ne fournissaient guère de renseignements sur l'organisation globale de la pièce.

L'analyse des micro-traces a donc eu d'abord pour but d'essayer de remplir ce vide et de mettre en évidence les détails du fonctionnement des deux pièces pour faire apparaître d'éventuelles similitudes ou différences dans l'organisation des activités domestiques.

En deuxième lieu, les données de fouille de 1998 ont permis d'étudier l'évolution en diachronie du fonctionnement de la pièce 1. De cette salle en effet, on a dégagé un sol d'habitation (27301) précédant de quelques années le sol 27253, et abandonné après incendie aux environs de 400 av. n. è. ; à ce sol (phase 27F2) étaient associés un foyer décoré (FY27314) et une banquette (BQ27333) situés pratiquement aux mêmes emplacements que ceux de l'état suivant. Une cuve en terre modelée, utilisée probablement pour le stockage des céréales, se trouvait aussi dans la pièce le long du côté est. Ce niveau d'occupation n'a pu être analysé que dans la partie ouest de la salle, puisqu'au moment des prélèvements, la couche d'incendie 27300 n'avait pas été entièrement dégagée dans le tiers oriental.

Les couches analysées correspondent donc dans la zone 27 à des sols d'habitation en terre comportant de minces couches de sédimentation progressive (env. 3 cm d'épaisseur), ce qui a pu être vérifié lors des prélèvements et de la fouille complète de l'Us 27253 (secteur 1) ; le niveau d'occupation contemporain du secteur 2 (27238) n'a pour sa part été explorés que superficiellement.

La dynamique de formation de ces sols en terre battue est favorable à l'accumulation de micro-traces des activités humaines qui, dans une sédimentation progressive, ont pu échapper aux nettoyages.

3. La méthode mise en place

3.1. Stratégie des prélèvements

Afin de rendre les documents prélevés significatifs du point de vue d'une interprétation spatiale, on a mis en place un plan de répartition des prélèvements calqué sur le quadrillage existant sur le site de Lattes par carrés d'un mètre de côté. Sur le terrain ont été implantés les points de croisement des axes (abscisse et ordonnée) servant à identifier chaque carré par une cote en X et en Y.

Des prélèvements de 20 cm sur 20, sur une épaisseur de 3 cm, ont été effectués dans chacun de ces carrés, à 10 cm de distance du point d'origine (c'est-à-dire de l'angle n.-e.). Les prélèvements obtenus ont ainsi une répartition spatiale homogène, et peuvent donner du point de vue statistique une image significative de la distribution des micro-traces.

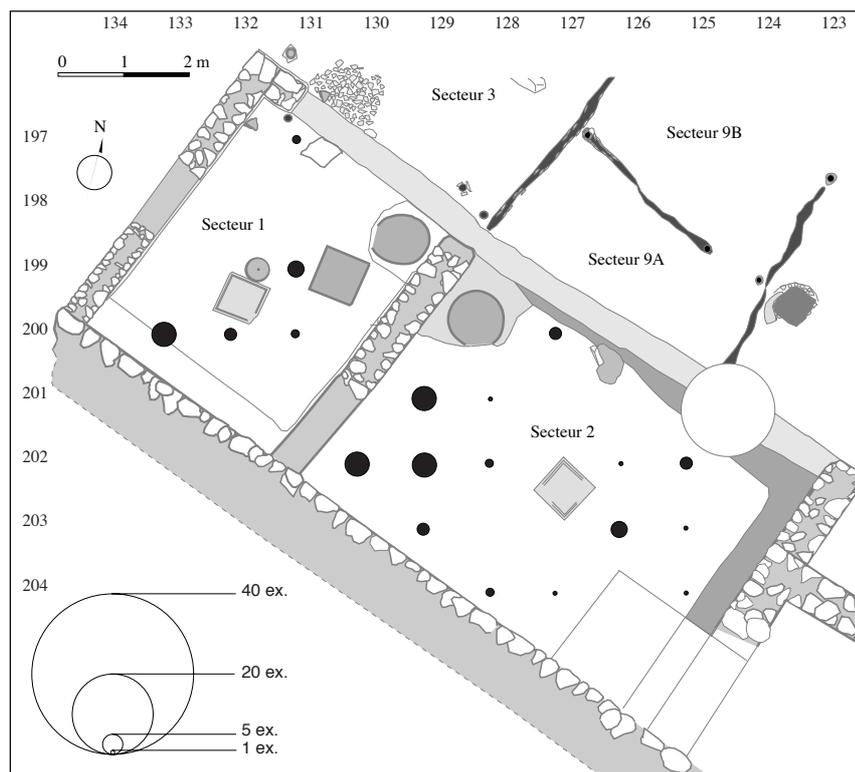


Fig. 8 : Plan de répartition des graines à la phase 27E2 (400/375) dans les pièces 1 et 2.

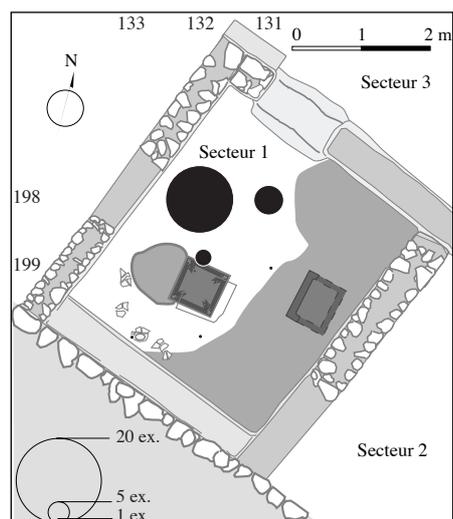


Fig. 9 : Plan de répartition des graines à la phase 27F2 (vers 400) dans la pièce 1.

Le sédiment de chaque prélèvement a été calibré en litres, après exclusion des fragments macroscopiques (> 2 cm) de céramique, faune ou autre (réintégrés dans la documentation générale des Us en question).

3.2. La chaîne de traitement des échantillons

Les échantillons ont été traités selon les protocoles expérimentés à Lattes durant les dernières années pour les sciences paléo-environnementales (voir Py 1997, p. 38-43). Le sédiment prélevé est mis directement dans un sac en plastique résistant, sur lequel on signale au feutre le carré de prélèvement ; à l'intérieur, il est accompagné d'une étiquette où les données principales sont enregistrées au stylo à bille : numéro d'Us (qui indique aussi la zone), numéro du carré de prélèvement, spécialité concernée, traitement souhaité, quantité du prélèvement.

Chaque prélèvement suit ensuite les étapes successives qui caractérisent les traitements protocolaires des échantillons (Py 1997, p. 41-43) : tamisage, tri, stockage, enregistrement et inventaire.

Le tamisage a été effectué manuellement au jet d'eau sur colonne de tamis. Le choix des mailles de tamis s'est fait en essayant d'évaluer le type de micro-traces qu'on pouvait retrouver. Dans une première phase des expériences (1997) on a utilisé une colonne à 4 et 2 mm : par rapport à la colonne standard des analyses paléo-environnementales (5, 2 ou 1, 0.5 mm) on a éliminé le troisième maillage (à 0,5 mm, utilisé normalement pour les restes les plus petits de carpologie, malacologie et microfaune). Un test de vérification de l'apport de la maille à 1 mm a été effectué sur un échantillon, tamisé sur colonne à trois mailles (4, 2, 1 mm), et a montré qu'à cette échelle, il n'était possible de reconnaître ni les os, ni les restes de basalte, trop petits pour qu'une attribution puisse être fiable à l'œil. Par contre on a pu identifier le fer (par son aimantation), des restes de poisson (comme lors des tris paléo-environnementaux, Py 1997, p. 42), de coquillages et de micro-tessons. Ces données ont fourni des pourcentages tout à fait comparables à ceux obtenus à 2 mm, mais avec un temps de tri beaucoup plus long. Peu utile, cette maille de tamis a donc été abandonnée à profit d'un maillage à 4 et 2 mm, qui s'est révélé le plus efficace.

Les refus, séchés et conditionnés par échantillon en barquettes de plastique, sont ensuite triés avec un petit pinceau, sous une loupe et occasionnellement à l'aide d'un microscope binoculaire (Leica Wild M8, de x6 à x50 de grossissement, plan : 10 x. Le grossissement choisi, toutefois, était le plus souvent limité à x6 ou x9, parfois x12). Les comptages ont été enregistrés d'abord manuellement dans des tableaux de comptage par Us et par prélèvement pour chacune des sept catégories de micro-traces observées (basalte, micro-tessons, fer, macrofaune, poisson, coquillages, graines). Les résultats ont été ensuite traités sur ordinateur.

La dernière étape concerne le stockage en tubes de verre : chaque extrait est accompagné d'une étiquette qui comporte un code pour le site et le chantier, l'année de la fouille, le numéro d'Us et du carré du prélèvement et la

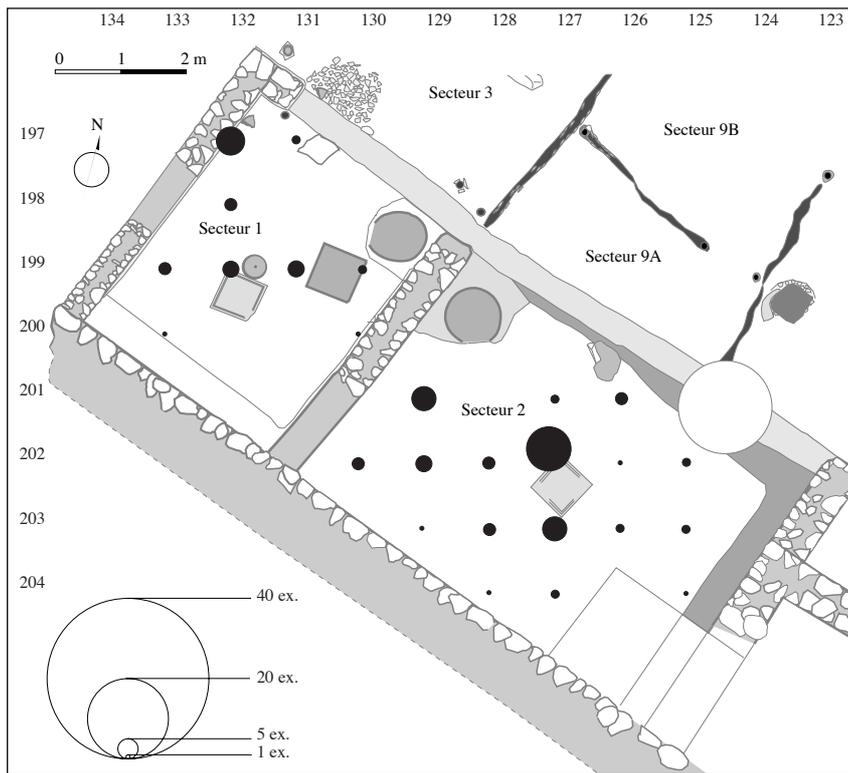


Fig. 10 : Plan de répartition de la macrofaune à la phase 27E2 (400/375) dans les pièces 1 et 2.

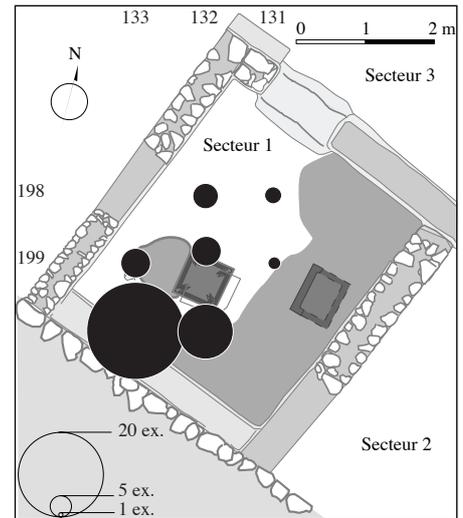


Fig. 11 : Plan de répartition de la macrofaune à la phase 27F2 (vers 400) dans la pièce 1.

maille du tamis. Les mêmes renseignements sont enregistrés sur la fiche informatique de prélèvement (fichier PRL) où chaque échantillon reçoit automatiquement son numéro d'inventaire, (n° d'Us suivi par un indice progressif).

4. Les résultats

Les résultats du tri et du comptage des traces ont été exploités dans un tableau de données, ordonné par Us et ensuite par prélèvement (fig.1). De ce tableau, on tire des plans de répartition par type de micro-traces et donc par activité (fig.2 à 15).

4.1. L'analyse : relation entre micro-trace et activité

Les micro-fragments de basalte peuvent être sans trop de problème rattachés à l'activité de mouture, interprétation déjà avancée par d'autres études ; pour la détermination, ont été retenus les grains présentant des vacuoles et des cristaux de mica reconnaissables surtout à leur éclat vitreux et à leur couleur gris-noirâtre. On a pris en considération seulement les grains anguleux, pour exclure un éventuel transport fluvial et donc une origine externe ou autre que l'utilisation de meules de basalte sur place : en effet un affleurement de basalte existe à douze kilomètres au Nord de Lattes, dans la vallée du fleuve Lez (Dautria-Reille 1992, p. 234 et fig.1).

Les autres micro-restes, surtout les restes organiques, présentent une problématique diversifiée, qui peut se rattacher aussi bien à la préparation de la nourriture qu'à la consommation des repas ou au rejet et au piétinement des rebuts d'aliments. Pour leur part, les restes céramiques peuvent être principalement liés au stockage et à la cuisine (maniement des vases, cuisson provoquant des éclats...).

La petite taille des restes de fer laisse un doute sur l'interprétation en tant que résidus de la dégradation des objets ou témoignage d'une activité de petite métallurgie (sauf dans le cas, évident, des gouttes de battiture). Leur identification est possible par la couleur et l'éclat, l'aimantation aidant à trancher dans les cas douteux.

La microfaune, les coquillages non consommables du fait de leur taille trop petite, et les escargots, n'ont pas été pris en compte, car considérés comme sans relations évidentes avec les activités anthropiques se déroulant dans la maison.

Les charbons de bois n'ont pas été décomptés dans nos échantillons, mais traités globalement par prélèvements d'un mètre carré selon les protocoles en vigueur à Lattes pour les restes paléo-environnementaux.

Les grains de quartz et de la calcite, exclus des tableaux de comptage, ont toutefois été isolés lors du tri : cer-

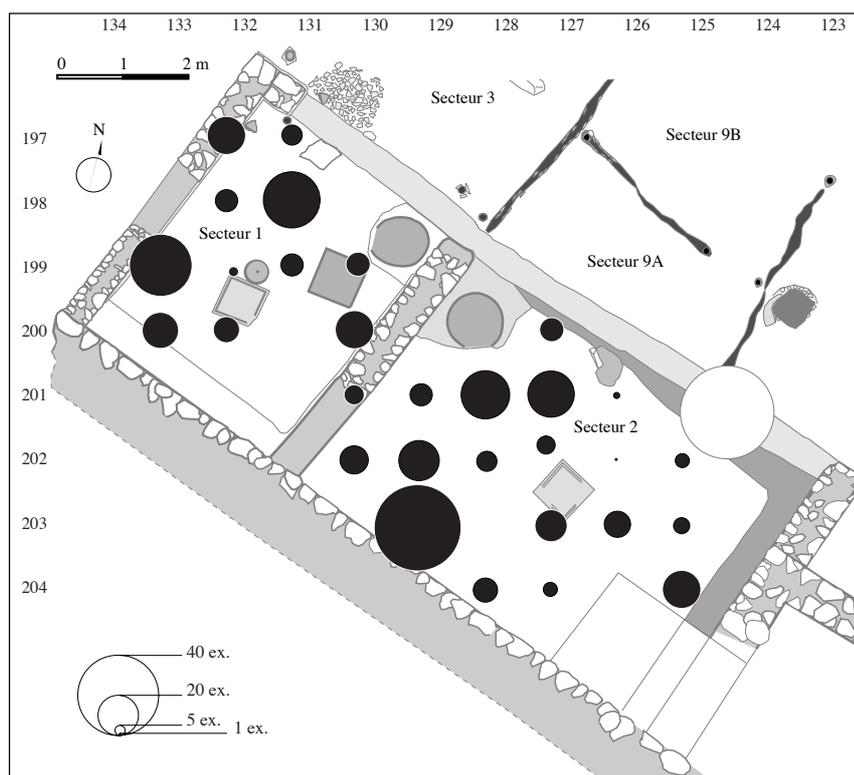


Fig. 12 : Plan de répartition des micro-tessons à la phase 27E2 (400/375) dans les pièces 1 et 2.

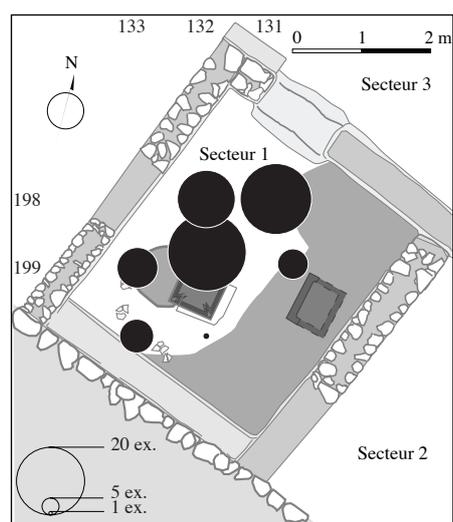


Fig. 13 : Plan de répartition des micro-tessons à la phase 27F2 (vers 400) dans la pièce 1.

tains d'entre eux pourraient renvoyer à la chaîne opératoire de la fabrication des céramiques locales (vases non tournés et doliums). Ces traces n'ont pas été comptabilisées parce que un travail de ce genre devrait être précédé par une étude sur les dégraissants des céramiques trouvées sur le site, mais aussi sur le contexte géomorphologique général du gisement.

4.2. Interprétation des résultats : les activités dans les pièces 1 et 2 de la zone 27

4.2.1. État du début du IV^e siècle

Les sept échantillons relatifs à l'occupation de la pièce 1 aux environs de 400 av. n. è. (phase 27F2) intéressent uniquement la partie occidentale de la salle, seule accessible au moment des prélèvements. Les observations par conséquent ne pourront être que partielles.

On remarque que les micro-tessons se concentrent surtout au nord du foyer, entre celui-ci et la porte (fig.13). Dans la même zone se concentrent également les attestations de basalte et de graines, les premières rares, les secondes abondantes (fig.3 et 9). Les restes de coquillages se trouvent plutôt entre le foyer et le mur ouest (fig.5). Les attestations les plus nombreuses dans le secteur 1 sont représentées par les restes de poisson (fig.15), concentrés vers l'avant de la pièce, et dont le nombre augmente progressivement de la banquette au foyer puis à la porte. La macro-faune a une répartition différente de celle du poisson (fig.11), puisqu'elle est attestée surtout vers le fond de la salle, aux pieds de la banquette, ce qui pourrait indiquer une utilisation de celle-ci dans la prise ou la préparation du repas. Le fer entoure le foyer (fig.7), et la présence d'une goutte de battiture indique qu'une activité de petite métallurgie a peut-être eu lieu à l'ouest de celui-ci (réparation d'objet ?).

4.2.2. État du premier quart du IV^e siècle

Les 32 prélèvements effectués dans des niveaux synchrones du bâtiment à un état postérieur (phase 27E2) (12 dans la pièce 1 et 20 dans la pièce 2) présentent un double intérêt, ethno-archéologique d'une part, en raison de l'organisation des pièces qui à niveau macroscopique apparaissent jumelles ; méthodologique d'autre part, du fait de l'attestation d'activités de mouture et de cuisson des céréales (présence d'une meule en place dans la pièce 1 et des fours).

Dans la pièce 2, les micro-tessons se concentrent dans la moitié occidentale, où le seul aménagement est le four (fig.12) ; un espace libre probablement utilisé pour la circulation se trouvait dans la moitié orientale entre la

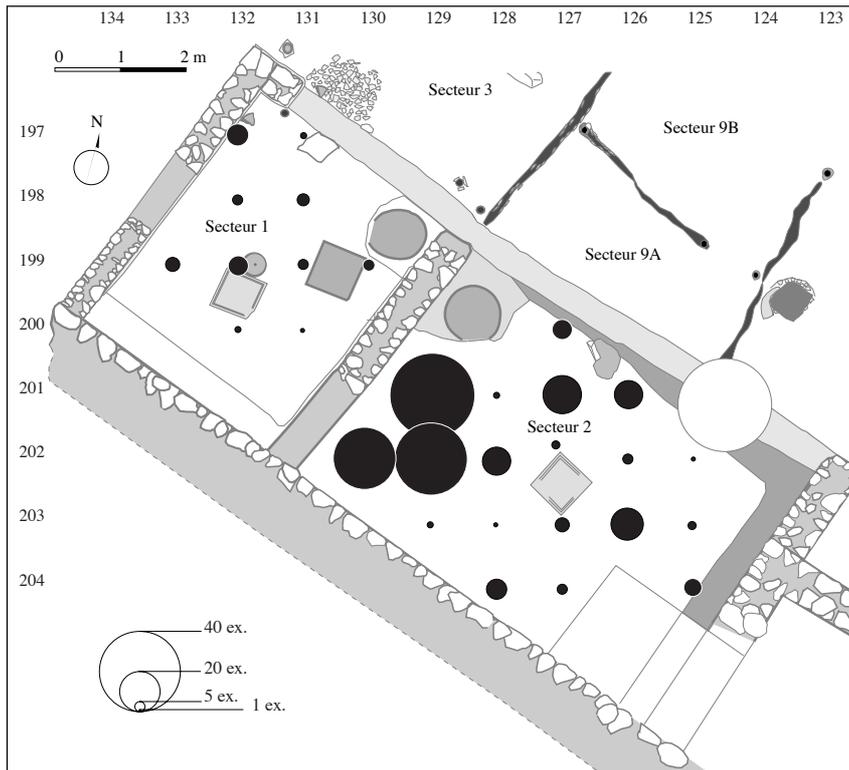


Fig. 14 : Plan de répartition des restes de poisson à la phase 27E2 (400/375) dans les pièces 1 et 2.

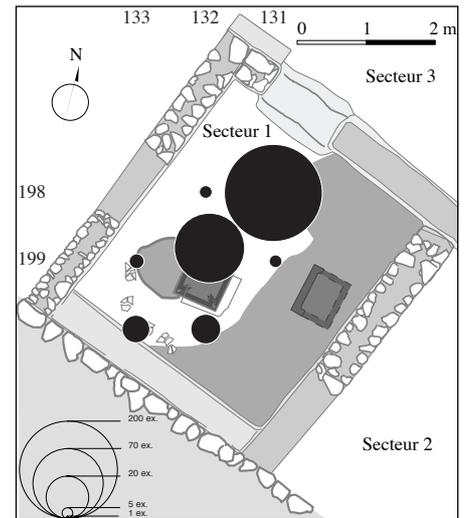


Fig. 15 : Plan de répartition des restes de poisson à la phase 27F2 (vers 400) dans la pièce 1.

porte et la banquette coudée. Dans la pièce 1, les groupements de micro-tessons sont le long des murs, mais une forte concentration se trouve non loin de la porte.

Le basalte dans le secteur 1 se concentre au centre de la pièce (fig.2), entre le foyer et le four ; il est intéressant d'observer toutefois que le prélèvement situé tout près de l'emplacement de la meule a restitué une quantité qui n'est pas la plus importante de la pièce. Par contre, la plus grande concentration de basalte se trouve dans l'autre pièce (secteur 2), sur le côté ouest de la salle, et une autre concentration le long du côté est, aux pieds de la banquette ; un certain nombre de témoins se trouvent également près de la porte.

Les graines ont, dans la pièce 2, une distribution parallèle à celle du basalte (fig.8), indice probable de la liaison de ces deux types de trace avec l'activité de mouture ; une absence de tels restes est par contre observée entre la porte et le foyer. De même, dans la pièce 1, les concentrations des graines (carré 131/199) se trouvent entourées par celles du basalte.

Le plan de distribution des restes de poissons (fig.14) est frappant par la disparité des attestations entre les deux pièces. Le plus grand nombre des restes, dans la pièce 2, se situe dans la moitié nord-ouest, entre l'angle ouest et la porte. Dans la salle 1, par contre, la distribution est plus homogène, avec des petites concentrations entre le foyer et le mur nord-ouest et le long de ce mur. Une distribution semblable se remarque dans la même salle pour les coquillages (fig.4), avec cependant les plus gros effectifs à l'ouest plutôt qu'au nord de la pièce. Une répartition également bien différenciée entre ce deux type de restes se remarque aussi dans la pièce 2, où les coquillages se concentrent dans la partie sud, et les restes de poisson surtout dans la partie nord-ouest : néanmoins tous deux se trouvent en quantités importantes entre le foyer et l'angle ouest de la pièce.

Les restes de macro-faune (fig.10) dans la pièce 1 se concentrent, comme les coquillages et les poissons, au nord du foyer et le long du mur nord-ouest ; dans la pièce 2 ils se trouvent principalement autour du foyer.

Les petits éléments de fer (fig.6) se trouvent soit à côté des foyers (réparations au feu ?), soit le long des murs (rangement des ustensiles ?).

5. Conclusion

L'analyse a mis en relief certaines parallèles et certaines différences entre l'usage des deux maisons contemporaines. Parmi les parallèles, on notera une différenciation semblable entre la répartition des restes de poisson et des coquillages, ainsi qu'une distribution analogue des graines et des fragments de basalte ; parmi les différences, on retiendra les quantités de restes de poisson inégales les deux salles ; mais il est vrai que la préparation ou le rejet et le piétinement d'un seul animal peut dans ce cas produire beaucoup de micro-éléments.

En ce qui concerne la lecture diachronique entre la phase 27F2 et la phase 27E2, on ne peut raisonner que sur

la moitié occidentale de la pièce 1, ce qui est encore trop peu pour tirer des conclusions. On remarque toutefois que l'attestation du poisson est nettement plus importante dans la phase la plus ancienne de la pièce 1, ce qui corrobore le fort potentiel de variabilité de ce type de restes.

Ces résultats peuvent également donner lieu à certaines réflexions sur l'apport de cette méthode par rapport aux observations archéologiques de nature "macroscopique". Dans la sédimentation du sol de la pièce 2, qui apparaissait assez propre et "presque dépourvue de déchets domestiques, os ou tessons" (D. Lebeaupin), on a pu observer par contre le même type de micro-traces que dans la pièce 1, avec d'importantes concentrations d'éclats de céramique, de basalte, de graines, de fragments d'os de poissons, de coquillages, concentrés principalement dans la moitié occidentale de la salle, ce qui indique une même intensité d'utilisation.

Enfin, le cas du basalte offre un exemple de l'intérêt du dialogue entre l'analyse des micro-traces et l'interprétation des données de fouille traditionnelles : ainsi, la modicité des restes basaltiques dans l'environnement de la meule restée *in situ* dans la pièce 1 montre clairement que celle-ci n'a pas été retaillée à l'endroit où on l'a retrouvée, comme l'avait laissé penser lors de la fouille la conjonction dans la même salle d'une meule fraîchement rainurée et d'un marteau-taillant en fer du type dit «marteau de moulin» (voir dans ce même volume l'étude de St. Raux, n°1086).

Cet exemple montre que le genre d'analyse que nous avons mené peut aboutir tout autant à augmenter l'information qu'à réduire le champ de l'imagination.

BIBLIOGRAPHIE

- Belarte 1997** : M. C. Belarte Franco, *Arquitectura domèstica i estructura social a la Catalunya protobistòrica*, Arqueo Mediterrània, 1, 1997.
- Cammas 1994** : C. Cammas, Approche micromorphologique de la stratigraphie de Lattes : premiers résultats, dans *Exploration de la ville portuaire de Lattes. Les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 7, 1994, p. 181-202.
- Chazelles 1996** : Cl.-A. de Chazelles, Les techniques de construction de l'habitat antique de Lattes, dans *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Lattara, 9, 1996, p. 259-328
- Dautria-Reille 1992** : J.-M. Dautria et J.-L. Reille, *Analyse pétrographique et détermination de la provenance du matériau basaltique des meules antiques de Lattes*, dans *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*, Lattara, 5, 1992, p. 233-236.
- Hodder 1986** : J. Hodder, *Reading the past*, Cambridge, 1986.
- Kent 1990** : S. Kent éd., *Domestic architecture and the use of space, an interdisciplinary cross-cultural study*, Cambridge, 1990.
- Py 1990** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Collection de l'Ecole française de Rome, 131, Rome-Paris, 1990.
- Py 1996** : M. Py, Les maisons protohistoriques de Lattara (IV^e-I^{er} siècle av. n. è.), approche typologique et fonctionnelle, dans *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Lattara, 9, 1996, p. 141-258.
- Py 1997** : M. Py, *Syslat 3.1., Système d'Information Archéologique, manuel de référence*, Lattara, 10, 1997.
- Saffiotti 1997** : L. Saffiotti, *Étude ethno-archéologique des espaces domestiques protohistoriques : Lattes (Hérault) et le Midi de la Gaule*, D.E.S.S. Archéo-Sciences, Université de Bourgogne, Centre des Sciences de la Terre, Dijon, 1997.